



Ne pas confondre « petits bonhommes verts » et les hommes du n° vert

3 août 2020, le Ministre de l'Intérieur Gérald DARMANIN, sorte de ventilateur bien agréable en ces temps de forte chaleur, brasse de l'air en proposant [un énième n° vert, le 0800 95 0017](tel:0800950017) pour lutter contre le mal-être policier, qui a déjà causé 3 suicides depuis sa prise de fonction.

Il ne sera que pour nos collègues victimes d'agressions, et non pour ceux subissant un management délétère, du harcèlement, du racisme, de la discrimination, des horaires de travail intenablement biologiquement, ainsi que le chantage aux mutations et avancements exercés par les syndicats majoritaires, qui ne le sont que pour avoir fraudés aux dernières élections.

Le slogan qui aurait pu accompagner cet énième effet d'annonce : « les réformes c'est dur, la com' c'est sûr. »

Après il dans la droite ligne des actions inefficaces mises en place par son prédécesseur

Janvier 2019 : note ordonnant aux chefs de service de faire preuve d'empathie ;

Avril 2019 : [ligne de téléphone « être fort, c'est aussi savoir demander de l'aide », mise en place en septembre 2019](#), avec un n° vert 0805 230 405 ;

Mai 2019 : [les barbecues conviviaux](#).

On pourrait rire des gesticulations de nos employeurs successifs, si pendant leurs pitreries, nos collègues ne mourraient pas.

Pourtant les solutions sont connues : il faut juste du courage politique ! Voici quelques pistes :

- Redonner un sens au métier de policier pour nous permettre de garder la paix et non de produire des statistiques sous le diktat d'une politique du chiffre, en demandant un rendement qualitatif et non quantitatif.
- Un suivi psychologique OBLIGATOIRE tous les trimestres pour les personnels.
- Donner une plus grande importance à la prise en charge des victimes, qu'à celle des délinquants et criminels.

- Nous donner des conditions de travail digne pour accomplir nos missions efficacement.
- D'étendre le nouveau cycle horaire, permettant d'avoir un week-end sur deux à tous les collègues, en renforçant les services en conséquence. Ce cycle permet de plus une meilleure formation.
- Mettre fin à l'accumulation des heures supplémentaires, nous avons besoin de repos.
- Que le Ministère de l'Intérieur, notre employeur, prenne en charge comme il est obligé légalement, tout ou une partie de notre mutuelle, comme cela est appliqué dans le reste de la fonction publique.
- Privilégier les mutations à caractère social par rapport aux mutations « *ponctuelles* » des syndicats dits représentatifs.
- Qu'on puisse bénéficier du 75% SNCF, comme nos collègues militaires, pour que ceux qui sont éloignés géographiquement de leur famille.
- Proposer des crèches pour nos enfants en adéquation avec nos horaires, même si nous devons faire des heures supplémentaires, y compris la nuit ou le week-end, etc.
- Avoir un système de mutations et d'avancements transparents, prenant en considération des critères objectifs et chacun ait connaissance du motif de refus.
- Mettre fin au détournement de la procédure disciplinaire, qui pour le moment relève de la « *lettre de cachet* » de l'Ancien Régime. Que les collègues puissent avoir un ordre d'idées des faits sanctionnables et à quelle hauteur, par la publication d'une « *jurisprudence disciplinaire* » Police Nationale.
- Supprimer la médecine statutaire, pour une médecine de prévention indépendante.
- Que ce ne soit pas la Police Nationale qui enquête sur elle-même uniquement, mais qu'il y ait aussi des services indépendants.
- Supprimer le Code de Déontologie de la Police Nationale, pour le réécrire conformément au Code Européen d'Ethique de la Police, signé par la France en 2001.

« Entre le fond et la forme, la forme est la compétence des incompetents ! »

Laurent MARTINEZ